BILAN 2018 DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

2017-2018





| INTRODUCTION | 3 |
|---|----|
| FAITS SAILLANTS 2018 | |
| Déclaration de service à la clientèle de la CCQ | 6 |
| Plaintes de la clientèle | 6 |
| Accompagnement de la clientèle | 7 |
| Embauche, formation et sensibilisation du personnel de la CCQ | 9 |
| Accueil et intégration du personnel de la CCQ ayant un handicap | 12 |
| Accessibilité aux locaux et aux bâtiments de la CCQ | 16 |
| Accessibilité aux produits et services offerts à la clientèle | 17 |
| ADOPTION ET DIFFUSION DU BILAN | 24 |
| COORDONNATEUR DE SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES | 25 |



BILAN 2018 DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2017-2018

INTRODUCTION

En 2019, la Commission de la construction du Québec (CCQ) a convenu de publier ses plans d'action à l'égard des personnes handicapées aux trois ans plutôt qu'aux deux ans. Ainsi, elle s'offre une marge de manœuvre plus grande pour réaliser des mesures à plus long terme, tout en poursuivant son engagement de réduire les obstacles vécus par les personnes handicapées.

Ce document est le deuxième bilan du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2017-2018. Il présente les faits saillants de l'année 2018 ainsi que l'état de situation des mesures inscrites initialement au Plan d'action.

La CCQ tient à remercier l'apport de l'Office des personnes handicapées du Québec pour ses conseils judicieux dans la mise en oeuvre de certaines mesures ainsi que dans la présentation de ce bilan.

Cette reddition de compte est établie conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant* l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, chap. E-20.1).

L'intégralité du *Plan d'action* à *l'égard des personnes handicapées 2017-2018* est disponible dans la section « Publications », au ccq.org/.

BILAN 2018 DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2017-2018

FAITS SAILLANTS 2018

Présence des personnes handicapées dans l'industrie de la construction

La CCQ poursuit ses efforts depuis 2015 afin de mieux connaître les personnes handicapées au sein de l'industrie et de faciliter leur inclusion. L'adoption du plan d'action 2019-2021 fut aussi l'occasion d'adopter le *Bilan 2018 du Plan d'action 2017-2018*. Les principales actions réalisées en 2018 visaient principalement à faciliter l'accessibilité des produits et services offerts à la clientèle.

Accessibilité des produits et services offerts à la clientèle

Des services d'interprète et/ou de lecteur sont offerts par la CCQ aux personnes ayant une limitation auditive ou visuelle, afin de faciliter la passation des examens de qualification et la réalisation d'activités de perfectionnement. De plus, sur demande, une plage de temps est accordée à la personne avec son interprète afin de s'entendre sur les signes qui seront employés lors de l'examen. Il est aussi possible d'accorder, au besoin, plus de temps pour compléter l'examen de qualification. L'ensemble des demandes d'accommodement reçues par la clientèle ont été accordées en 2018.

En fonction de ces demandes, 72 séances d'examen avec lecteur ont eu lieu afin de répondre à des besoins particuliers en raison de déficiences auditives et visuelles. Du temps supplémentaire (30 minutes) a été accordé lors de 4 séances d'examen, afin de permettre aux candidats en situation de handicap de finaliser leur examen. De plus, 2 autres candidats ont bénéficié de temps supplémentaire avec un interprète afin de valider les signes utilisés lors de la passation de l'examen de qualification.

Sept autres candidats en situation de handicap ont bénéficié, sur demande, d'un service de lecteur et/ou interprète pour des activités de perfectionnement. Afin de promouvoir auprès de la clientèle les services offerts aux personnes handicapées, une nouvelle section sur le site Web de la CCQ a été implantée, qui regroupe l'information pertinente et à jour.

Finalement, un ensemble de 162 documents destinés à notre clientèle ont été adaptés, avec l'ajout d'une mention indiquant qu'afin de répondre aux besoins des personnes handicapées, ces documents peuvent être transmis en média adapté sur demande. Ces adaptations facilitent l'accès aux documents destinés à la clientèle de la CCQ.







Une nouvelle relation avec la clientèle

Même si le volume d'appels de personnes handicapées est faible comparativement aux autres clientèles, le Service d'accompagnement de la Section de la diversité et de l'innovation sociale a été davantage en relation avec la clientèle ayant une incapacité l'an passé. Voici des exemples de situations vécues par la clientèle :

- Défis d'intégration dans un premier emploi;
- Recherche d'emploi à titre de compagnon malgré plusieurs années d'expérience;
- Recherche d'outils et d'informations pour la famille d'une personne handicapée.

Tout en répondant aux besoins, l'équipe du Service d'accompagnement a pu mettre en valeur les initiatives mises en place pour soutenir les personnes handicapées.

Les besoins de ces personnes ont permis d'approfondir les relations avec certains groupes d'employabilité et d'aide aux personnes handicapées à travers le Québec. La majorité des demandes ont permis d'atteindre un impact positif dans la vie de ces personnes.

DÉCLARATION DE SERVICE À LA CLIENTÈLE DE LA CCQ

La Déclaration de service à la clientèle contient les engagements de la CCQ et de son personnel envers sa clientèle. Ces engagements expriment la volonté de la CCQ d'offrir un service de qualité, plus particulièrement à la main-d'œuvre et aux employeurs de l'industrie de la construction.

Pour consulter notre engagement auprès des personnes handicapées, visitez le http://www.ccq.org/fr-CA/X_Handicap.

PLAINTES DE LA CLIENTÈLE

Plaintes reçues et traitées

En 2018, le bureau des plaintes de la CCQ a reçu un commentaire concernant le stationnement prévu pour les personnes handicapées au Bureau régional de Montréal, puisqu'il était occupé par des voitures sans vignette. Il n'y a pas eu de plaintes concernant l'intégration des personnes handicapées dans l'industrie.

Du côté du service à la clientèle, six demandes d'information ont été enregistrées sous le sujet « Personnes handicapées » et trois d'entre elles ont nécessité un accompagnement de la Section de la diversité et de l'innovation sociale de la CCQ. De plus, six interventions téléphoniques ont eu lieu pour du référencement et des conseils relatifs aux différentes voies d'accès et mesures destinées aux personnes en situation de handicap désirant intégrer les métiers et occupations de l'industrie de la construction. Ces 12 demandes provenaient d'intervenants scolaires, de la famille, de syndicats, d'employeurs et de conseillers en emploi.



ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE

Le tableau suivant affiche les points de contact de la CCQ, ainsi que le nombre de demandes concernant des personnes handicapées. L'année 2018 est marquée d'une légère hausse des demandes, passant d'un total de 88 en 2017 à 92 en 2018.

| POINTS DE CONTACT | NOMBRE DE DEMANDES EN 2018 |
|--|-------------------------------|
| Coordonnateur de services aux personnes handicapées | 1 |
| Direction de la formation professionnelle Activités de perfectionnement avec interprète | 7 |
| Direction de la formation professionnelle Séances d'examen avec interprète | 2 |
| Direction de la formation professionnelle Séances d'examen avec lecteur | 72 |
| Direction de la formation professionnelle Temps supplémentaire accordé à la passation des examens de qualification | 4 |
| Service à la clientèle | 6 |
| Total | 92 |

CATÉGORIE

EMBAUCHE, FORMATION ET SENSIBILISATION DU PERSONNEL DE LA CCQ

OBSTACLE

MANQUE DE MOYENS MIS EN PLACE POUR RECRUTER DES PERSONNES HANDICAPÉES

OBJECTIF

FAVORISER L'EMBAUCHE DE PERSONNES HANDICAPÉES AU SEIN DES EFFECTIFS DE LA CCQ

| Mesures mises en œuvre | Indicateurs | Résultats | Recommandations |
|---|--|---|---------------------|
| 1. Travailler de concert avec une firme spécialisée en recrutement de personnes handicapées qui répondent aux types de postes offerts à la CCQ | Nombre de postes affichés sur un site spécialisé, par année Nombre de curriculum vitae (CV) reçus d'un site spécialisé, par année Nombre de candidatures retenues issues d'un site spécialisé, par année | Le modèle utilisé s'est avéré non pertinent pour les postes à combler | Retirer la mesure |
| 2. Adapter, sur demande, le processus de sélection pour tenir compte du handicap du postulant, notamment en s'assurant que les entrevues se déroulent dans des locaux accessibles universellement | Nombre de demandes et nombre de processus de sélection ajustés, par année | 1 processus de sélection ajusté | Maintenir la mesure |
| 3. Réaliser un bilan de la diversité (incluant les personnes handicapées) auprès du personnel de la CCQ dans le cadre du renouvellement de son Plan d'accès à l'égalité | Réalisation du bilan | Bilan réalisé | Maintenir la mesure |

MANQUE DE CONNAISSANCES DU PERSONNEL EN CONTACT AVEC LA CLIENTÈLE AU SUJET DES BESOINS PARTICULIERS DES PERSONNES HANDICAPÉES

OBJECTIF

FORMER LES NOUVEAUX EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DU SERVICE À LA CLIENTÈLE RELATIVEMENT AUX BESOINS PARTICULIERS DES PERSONNES HANDICAPÉES, EN MATIÈRE D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE SERVICES

| Mesure mise en œuvre | Indicateur | Résultat | Recommandation |
|----------------------|---|---------------------------------------|---------------------|
| | Nombre de ressources ayant reçu la formation, par année | 16 personnes ont été sensibilisées | Maintenir la mesure |



MANQUE DE CONNAISSANCES DU PERSONNEL EN CONTACT AVEC LA CLIENTÈLE AU SUJET DES BESOINS PARTICULIERS DES PERSONNES HANDICAPÉES

OBJECTIF

SENSIBILISER RÉGULIÈREMENT LES EMPLOYÉS EN CONTACT AVEC LA CLIENTÈLE AUX DIFFÉRENTES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES HANDICAPÉES

| Mesures mises en œuvre | Indicateurs | Résultats | Recommandations |
|---|---|--------------------------------------|---------------------|
| 5. Poursuivre la formation aux employés portant sur l'accueil des personnes handicapées par un organisme spécialisé dans ce domaine d'activité | Nombre de personnes formées à l'accessibilité et à l'accueil des personnes handicapées | 14 employés ont reçu la formation | Maintenir la mesure |
| 6. Créer des communications sensibilisant le personnel aux obstacles vécus par les personnes handicapées | Nombre de communications publiées | 2 publications intranet | Maintenir la mesure |



CATÉGORIE ACCUEIL ET INTÉGRATION DU PERSONNEL DE LA CCQ AYANT UN HANDICAP

OBSTACLE

MANQUE DE POSTES DE TRAVAIL RÉPONDANT AUX BESOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES

OBJECTIF

ADAPTER LES POSTES DE TRAVAIL AUX BESOINS DES EMPLOYÉS AYANT UN HANDICAP

| Mesure mise en œuvre | Indicateur | Résultat | Recommandation |
|---|-----------------------|---|---------------------|
| 7. Offrir sur demande à tout employé handicapé les services d'évaluation de ses besoins en ergonomie et en adaptation | d'adaptation traitées | 43 postes ont été adaptés (incluant diverses demandes de personnes non handicapées) | Maintenir la mesure |



DIFFICULTÉS D'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AU SITE INTRANET

OBJECTIF

RENDRE LE SITE INTRANET ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

| Mesure mise en œuvre | Indicateur | Résultat | Recommandation |
|--|-------------------|------------------|---|
| 8. Tenir compte des besoins des personnes handicapées lors de l'analyse de la refonte de l'intranet | Analyse complétée | Analyse réalisée | Analyse terminée Mise en œuvre en 2019 |

MÉCONNAISSANCE DES SERVICES OFFERTS PAR LA CCQ AU PERSONNEL AYANT UN HANDICAP

OBJECTIF

INFORMER LE PERSONNEL AYANT UN HANDICAP DES SERVICES QUI LEUR SONT OFFERTS

| Mesure mise en œuvre | Indicateur | Résultat | Recommandation |
|---|------------|--|-------------------|
| 9. Mettre à jour et diffuser les services offerts au personnel ayant un handicap | 1 | Mise à jour terminée, en attente de la diffusion sur intranet (prévue en 2019) | Retirer la mesure |



MÉCONNAISSANCE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES EN CAS D'URGENCE OU LORS DE SITUATIONS PARTICULIÈRES

OBJECTIFS

ADAPTER LE PLAN D'ÉVACUATION POUR ASSURER LE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL HANDICAPÉ, LE FAIRE CONNAÎTRE DES INTERVENANTS CONCERNÉS ET S'ASSURER DE SON EFFICACITÉ

| Mesures mises en œuvre | Indicateurs | Résultats | Recommandations |
|---|---|----------------------|---------------------|
| 10. Assurer la mise à jour continue des plans d'évacuation personnalisés pour les employés ayant besoin d'aide | Mise à jour de la liste des personnes handicapées et de leur localisation dans les bureaux de la CCQ | Mise à jour réalisée | Maintenir la mesure |
| 11. Désigner, annuellement, des accompagnateurs. S'assurer que les accompagnateurs, en cas d'évacuation, sont connus des collègues de travail et nommer des substituts. | Mise à jour de la liste des accompagnateurs et des substituts | Mise à jour réalisée | Maintenir la mesure |

CATÉGORIE ACCESSIBILITÉ AUX LOCAUX ET AUX BÂTIMENTS DE LA CCQ

OBSTACLE

PROBLÈMES D'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES À CERTAINS LOCAUX ET BÂTIMENTS DE LA CCQ

OBJECTIF

ÉLIMINER OU RÉDUIRE, SELON LE CAS, LES OBSTACLES RELATIFS À L'ACCÈS AUX LOCAUX ET AUX BÂTIMENTS

| Mesures mises en œuvre | Indicateurs | Résultats | Recommandations |
|--|---|---|---------------------|
| 12. Considérer l'accessibilité des personnes handicapées dans les offres soumises par les locateurs dans les projets de déménagement | Nombre de situations observées par année | Aucune situation cette année | Maintenir la mesure |
| 13. Mettre en œuvre des actions déterminées pour l'amélioration de l'accessibilité aux locaux et aux bâtiments | Nombre d'actions mises en œuvre | Aucune action entreprise cette année | Maintenir la mesure |



CATÉGORIE ACCESSIBILITÉ AUX PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE

OBSTACLE

AUCUNE CONNAISSANCE QUANT AU NOMBRE DE PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

OBJECTIF

ÉVALUER LE NOMBRE DE PERSONNES HANDICAPÉES TRAVAILLANT DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION AFIN DE LEUR OFFRIR DES SERVICES APPROPRIÉS

| Mesure mise en œuvre | Indicateur | Résultat | Recommandation |
|---|-------------------|--|-------------------|
| 14. Évaluer le nombre de personnes handicapées dans l'industrie de la construction | Données produites | Données produites en 2017 par sondage. Après vérification des données disponibles provenant de Statistique Canada, il n'est pas possible de réaliser un portrait représentatif des personnes handicapées au sein de l'industrie | Retirer la mesure |



FAIBLE CONNAISSANCE DES BESOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX SERVICES DE LA CCQ

OBJECTIF

RÉDUIRE LES OBSTACLES EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX SERVICES DE LA CCQ

| Mesure mise en œuvre | Indicateur | Résultat | Recommandation |
|---|---|--|-------------------|
| 15. Mettre en place les recommandations de l'évaluation des services de la CCQ | Nombre de mesures correctives mises en place | Mise en place des mesures correctives en 2017 | Retirer la mesure |

FAIBLE CONNAISSANCE DE LA CLIENTÈLE RELATIVEMENT AUX BESOINS PARTICULIERS ET AUX SERVICES QUI LEUR SONT OFFERTS

OBJECTIF

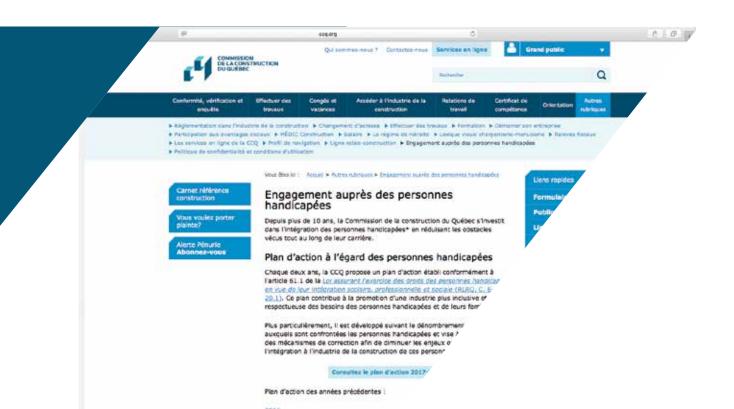
INFORMER LA CLIENTÈLE SUR LES BESOINS ET SUR LES SERVICES QUI LEUR SONT OFFERTS

| Mesures mises en œuvre | Indicateurs | Résultats | Recommandations |
|--|---|---|---------------------|
| 16. Publier de l'information sur les différentes plateformes s'adressant à la clientèle externe | Nombre de publications | 2 articles publiés | Maintenir la mesure |
| 17. Élaborer un guide sur les services offerts aux personnes handicapées | Date de la publication | Mesure réalisée. Une nouvelle section sur le site Web de la CCQ regroupe l'ensemble des services offerts aux personnes handicapées. Mise en ligne le 7 décembre 2018. | Retirer la mesure |
| 18. Mettre à la disposition de la clientèle des accessoires d'aide à la lecture (ex. : loupes, règles, etc.) | Distribution des accessoires au siège social et aux bureaux régionaux de la CCQ | Mesure réalisée en 2017 | Retirer la mesure |

DIFFICULTÉS D'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AU SITE WEB DE LA CCQ

OBJECTIF ADAPTER LE SITE WEB AUX EXIGENCES GOUVERNEMENTALES

| Mesure mise en œuvre | Indicateur | Résultat | Recommandation |
|---|-------------------|---|-------------------|
| 19. Tenir compte des exigences gouvernementales lors de l'analyse de la refonte du site Web | Analyse complétée | Analyse de la refonte du site Web réalisée | Retirer la mesure |



DIFFICULTÉS D'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX DOCUMENTS ADAPTÉS DE LA CCQ

OBJECTIF FACILITER L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ADAPTÉS

| Mesure mise en œuvre | Indicateur | Résultat | Recommandation |
|---|---|--|--|
| 20. Profiter de la mise à jour des documents dirigés vers la clientèle pour ajouter une note relative aux besoins des personnes handicapées (ex. : « Cette lettre, ce dépliant ou ce formulaire peut vous être fourni, sur demande, en version adaptée ») | Nombre de dépliants modifiés par année | Environ 162 publications ont été mises à jour en 2018. Mesure réalisée | Retirer la mesure Tous les documents seront désormais produits avec une mention concernant l'adaptation sur demande |



DIFFICULTÉS D'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX EXAMENS DE QUALIFICATION

OBJECTIF

FACILITER LE PROCESSUS D'ÉVALUATION AUX PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE AUDITIVE OU VISUELLE

| Mesures mises en œuvre | Indicateurs | Résultats | Recommandations |
|--|---|--|---------------------|
| 21. Offrir gratuitement, sur demande, aux personnes admissibles au Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction les services d'un lecteur et/ou d'un interprète lors de la passation d'un examen de qualification | Nombre de séances avec lecteur et/ou interprète offertes, par année | 72 personnes ont bénéficié de séances avec lecteurs | Maintenir la mesure |
| 22. Accorder, sur demande, au travailleur et à l'interprète du temps afin de s'entendre sur les signes qui seront employés lors de la passation de l'examen de qualification | Nombre de séances avec temps supplémentaire accordé, par année | 2 candidats ont bénéficié de temps supplémentaire | Maintenir la mesure |
| 23. Accorder, sur demande, plus de temps pour compléter l'examen de qualification | Nombre de séances avec temps supplémentaire accordé, par année | 4 candidats ont bénéficié de temps supplémentaire | Maintenir la mesure |

DIFFICULTÉS D'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT

OBJECTIF

FACILITER LE PROCESSUS D'ÉVALUATION AUX PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE AUDITIVE OU VISUELLE

| Mesure mise en œuvre | Indicateur | Résultat | Recommandation |
|-----------------------|---|--|---------------------|
| demande, les services | Nombre de séances avec lecteur et/ou interprète offertes, par année | 7 séances avec interprète ont été octroyées | Maintenir la mesure |



BILAN 2018 DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2017-2018

ADOPTION ET DIFFUSION DU BILAN

Ce bilan 2018 a été validé le 3 avril 2019 par le comité de direction de la CCQ.

Conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, ce document est disponible au public en format électronique et en version adaptée sur demande au ccq.org. Il est également offert en format imprimé ou adapté sur demande auprès de la personne responsable des services aux personnes handicapées.

COORDONNATEUR DE SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La personne responsable des services aux personnes handicapées est Claude Filion, directeur des stratégies et du portefeuille de projets. Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le présent document ou sur les services offerts par la CCQ aux personnes handicapées peuvent lui être directement transmis.

Claude Filion

Directeur des stratégies et du portefeuille de projets Commission de la construction du Québec 8485, avenue Christophe-Colomb Montréal (Québec) H2M 0A7

514 341-7740, poste 6668 Sans frais: 1877 941-7740

Claude.Filion@ccq.org





